



Produire mieux avec peu

A travers la promotion de l'utilisation efficace des ressources, la FAO reste déterminée à intensifier la production rizicole en Afrique de l'Ouest pour renforcer la sécurité alimentaire des populations et augmenter le revenu des petits producteurs

Cas de réussite du projet APRAO

“Amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires”



Depuis le lancement du projet APRAO en Mauritanie en février 2011, des actions coordonnées ont été engagées par l'équipe de coordination nationale dudit projet pour renforcer le secteur rizicole, avec une attention spéciale pour les semences. Pour ce faire, l'équipe a procédé à l'identification des contraintes et le ciblage des actions et des acteurs pouvant contribuer à y apporter des solutions.

En engageant un dialogue avec l'Etat, le projet APRAO a sensibilisé les responsables du Ministère du Développement Rural sur l'importance de soutenir la production semencière. En effet, malgré les importantes subventions et crédits agricoles à taux avantageux régulièrement accordés aux agriculteurs, aucune aide n'avait encore été mise en place spécifiquement aux producteurs semenciers.

A l'issue de ces dialogues, l'Etat a décidé d'allouer un montant de 200 millions d'ouguiyas (environ 600 000 dollars EU) au titre de l'année 2011 sous forme de subventions pour contenir le prix d'achat de la semence produite par les établissements semenciers; ceux-ci, en effet, étaient confrontés à des problèmes récurrents d'écoulement de leur produit et de rentabilisation de leur activité. Les subventions ainsi accordées par l'Etat ont permis de réduire le prix de la semence à un niveau abordable pour les producteurs de riz (160-180 ouguiyas le kilogramme, équivalents à 0,56-0,60 dollars EU), tout en faisant de la production de semences de riz une activité rentable.

Suite à l'augmentation de l'écoulement générée par cette mesure, et après concertation entre les acteurs de la filière semencière, y compris l'Interprofession des Semences et Plants, le Ministère du Développement Rural a décidé de reconduire la subvention à hauteur de 100 millions d'ouguiyas en 2012, (335 000 dollars EU) et 56 millions d'ouguiyas (188 000 dollars EU) pour 2013, confirmant ainsi l'engagement de l'Etat au profit d'un développement durable de la riziculture en Mauritanie.

« en Mauritanie, à l'instar d'autres pays africains, le secteur public s'est graduellement désengagé de la production semencière au profit du secteur privé qui en a pris la responsabilité depuis 1996 ; l'intervention d'APRAO a permis de mieux faire ressortir la valeur de la semence de qualité comme élément essentiel pour une production durable, et d'attribuer à nouveau au secteur public le rôle qui est le sien ».

Yahya El Benani, responsable du Centre de Contrôle de Qualité des Semences et Plants



L'Etat s'engage à nouveau aux côtés des producteurs de semence

Rosso, Mauritanie





Améliorer les semences pour plus de riz

Niamey, Niger

Au Niger, le sous-secteur semencier est affecté par de nombreuses contraintes institutionnelles, techniques et socio-économiques. Les infrastructures sont souvent insuffisantes et le secteur semencier informel, bien qu'essentiel, ne permet pas la mise en circulation de variétés améliorées. De plus, les variétés performantes en cours d'utilisation ne sont pas bien conservées et leurs semences sont, à quelques exceptions près, généralement de qualité insuffisante. Or, un dispositif assurant la disponibilité de semences de base de haute qualité est essentiel au succès du système semencier.

Le projet APRAO a apporté un appui technique à l'Institut National de Recherche Agricole du Niger (INRAN), responsable du maintien du matériel végétal de départ, à travers la fourniture en 2011 de 140 kg de semences de prébase, catégorie G3, de deux variétés améliorées très productives et avec une bonne résistance aux stress biotiques, produisant respectivement 6 et 7 t/ha d'un grain de qualité et à valeur marchande élevée.

Pendant la saison 2012, les semences de prébase désormais ainsi régénérées ont été multipliées pour produire 132 tonnes de semences certifiées ; ces semences de haute qualité permettront d'emblaver avec des semences de seconde génération 2 350 hectares de riz en 2013.

L'emblavure de ces 2 350 hectares équivaut à un gain de 4 400 tonnes de riz d'une valeur de 2,6 millions de dollars EU. En plus du gain en termes de production, le riz ainsi produit a une qualité gustative et nutritionnelle supérieure. Selon le sélectionneur riz de l'INRAN Sido Amir, cette action a permis de montrer concrètement les répercussions positives sur la production dérivant d'une semence de qualité. Désormais l'INRA dispose des semences souches pures pouvant maintenir la qualité des semences de riz du pays.

«Au Niger, le diagnostic de base a mis en évidence la faiblesse du secteur semencier, et le projet a mis en œuvre des interventions pour son renforcement afin de donner un coup de pouce à la production rizicole de notre pays»

Sido Amir, assistant technique du projet APRAO au Niger et sélectionneur de riz à l'INRAN

La culture du riz se répand en zone pluviale

*Djilor Djidiack,
Sénégal*

Le Sénégal a de plus en plus recours aux importations pour faire face à la demande croissante en riz de sa population; au cours des dix dernières années, la contribution du riz importé aux besoins nationaux a varié de 50 à 80%, correspondant à des volumes compris entre 700 000 et un million de tonnes et à des pertes de devises atteignant 645 millions de dollars EU par an.

Pour répondre à ces défis, le Gouvernement a élaboré son Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR), une feuille de route avec l'objectif d'atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2018. Le PNAR insiste sur le développement de la riziculture pluviale qui à elle seule possède un potentiel d'expansion avoisinant 200 000 hectares, dans les régions de Kaolack et Fatick.

Les contraintes majeures qui limitent l'exploitation de ce potentiel sont la salinisation et l'acidification des terres, le déficit d'investissement ainsi qu'un manque de semences de qualité et de variétés adaptées.

Une intervention participative a été mise en place par le projet APRAO, s'alignant sur les objectifs du PNAR: 330 hectares dans la région de Fatick et plusieurs groupements d'intérêt économique ont été appuyés pour relancer le système de production rizicole pluvial. Des actions ont été menées en étroite collaboration avec le projet Initiative eau et sécurité alimentaire en Afrique (IESA), les bénéficiaires et la Division des semences. Quinze hectares de terres ont été récupérées et des agents d'appui-conseil ont reçu une formation qu'ils ont retransmis à plus de 100 producteurs à travers la méthodologie des Champs écoles. Le projet APRAO a introduit des intrants de qualité pour 30 hectares, ainsi que des équipements de production et de transformation qui dans leur ensemble ont permis d'augmenter les rendements de 0,69 à 1 t/ha, et de réduire les pertes depuis le semis jusqu'aux opérations post-récolte : la production a ainsi sensiblement

augmenté, de 3 à 101 tonnes. Au total, plus de 96 hectares de nouvelles terres ont été mises en culture avec des technologies durables que les producteurs se sont appropriés.

L'extrapolation d'une telle approche sur 100 000 hectares de terres rizicultivables en zone pluviale permettrait d'assurer une production annuelle de plus de 200 000 tonnes de paddy, qui irait combler environ 20% du déficit rizicole du pays.

"Nous restons convaincus que la démultiplication d'initiatives de ce type permettrait de récupérer la majorité des bas-fonds jadis exploités, ce qui entraînerait une augmentation significative de la production de riz en zone pluviale."

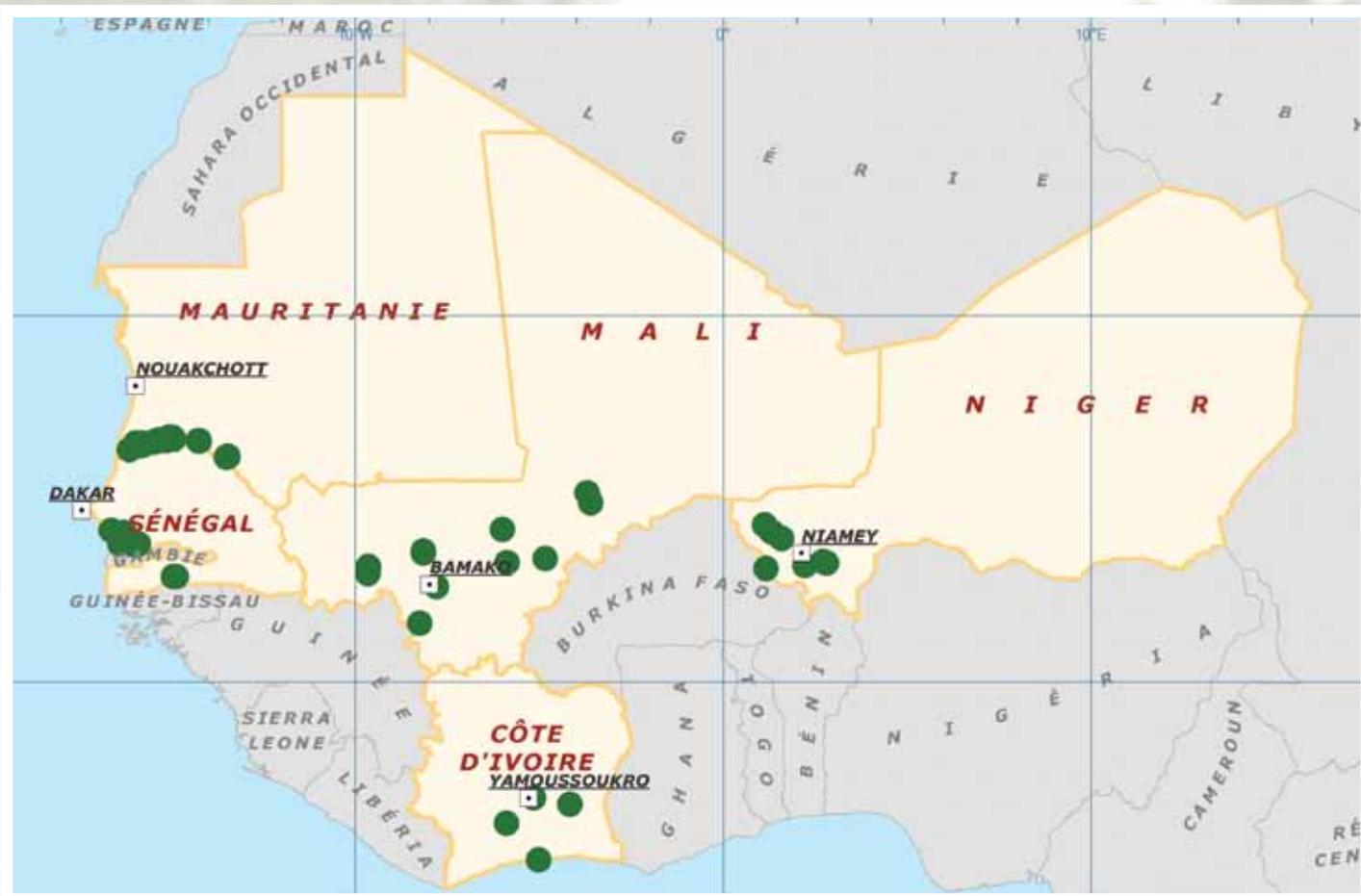
Riziculteur du Groupement d'intérêt économique de Djilor Djidiack

The background of the page features a photograph of three women in a rice field. They are wearing vibrant, patterned headwraps and traditional clothing. The woman in the center is smiling broadly, looking towards the camera. The woman on the left is looking down at a rice stalk. The woman on the right is also smiling. The scene is set outdoors with green rice plants in the foreground and trees in the background. The text is overlaid on the right side of the image.

Le riz ouest-africain

Le riz constitue une des céréales les plus consommées en Afrique sub-saharienne. En Afrique de l'Ouest en particulier, l'augmentation annuelle dans la consommation de riz a été de 6,6 pour cent de 2001 à 2005, bien supérieure aux taux de croissance de la production sur la même période. La production de paddy en Afrique de l'Ouest a représenté 65 pour cent de la production totale de riz en Afrique subsaharienne de 2001 à 2005. La production de riz en Afrique de l'Ouest a plus que doublé en 20 ans; de 2,76 millions de tonnes en 1985 à 5,75 millions de tonnes en 2005 (équivalent riz décortiqué), mais cette augmentation de production est essentiellement due à l'exploitation de nouvelles terres.

Bien que l'Afrique de l'Ouest reste la plaque tournante de la production de riz en Afrique sub-saharienne, 40 à 50 pour cent du riz consommé doit être importée. Les populations urbaines chez qui le riz devient de plus en plus important dans l'alimentation constituent la frange la plus grande consommatrice de cette denrée dans la région. Malheureusement, les stocks mondiaux de riz sont à leur niveau le plus bas depuis 1983/1984 et les pays africains ne pourront plus, à terme, compter sur les importations d'Asie pour nourrir leur population croissante.



Sites d'intervention
du projet APRAO

Au Mali, le projet APRAO intervient sur le maillon faible de la chaîne de valeur qu'est le sous-secteur de la transformation pour relancer le secteur rizicole et augmenter les revenus des femmes rurales.

En Afrique de l'Ouest en général, l'activité de la petite transformation du riz est en effet exclusivement contrôlée par les femmes. Dioro, un village situé à quelques dizaines de kilomètres de Ségou (Mali), ne fait pas exception.

Bien que très apprécié par les consommateurs en raison de ses propriétés nutritionnelles et sa présence essentielle dans la composition de certains plats, le riz étuvé est un produit aux qualités organoleptiques très variables, ce qui peut aller à l'encontre de sa consommation et de sa commercialisation.

Les causes de la mauvaise qualité du riz étuvé se situent dans des technologies non appropriées, un manque d'équipements et une limitation dans l'accès de la part des acteurs aux ressources nécessaires pour opérer de façon efficace.

Le projet APRAO a proposé à l'Association Badéyda des femmes étuveuses de Dioro une technologie améliorée promue par AfricaRice. Cette technologie a été particulièrement appréciée par les femmes comme le témoigne l'augmentation de ses membres, qui sont passés de 60 femmes en 2004 à 170 membres en 2013.

C'est suite à la distribution de kits améliorés et à une formation sur les techniques améliorées d'étuvage que des résultats significatifs ont été atteints. Le premier a été un accroissement de la capacité productive : chaque semaine, une femme réussit à produire 12 sacs de riz étuvé alors qu'elle devait se limiter à en produire 8 dans les conditions précédentes. La capacité productive de l'Association dans son ensemble s'est ainsi accrue de 50%, en passant de 239 tonnes de riz étuvé commercialisé à 359 tonnes.

Le second résultat a été l'amélioration substantielle de la qualité du riz étuvé qui est désormais apprécié jusqu'en Guinée

et a sur le marché un prix plus élevé par rapport au riz étuvé suivant le processus traditionnel.

« Auparavant lorsque je transformais dix sacs de riz, je gagnais 2 500 F CFA, aujourd'hui pour la même quantité transformée, j'en gagne 10 000 F CFA grâce aux techniques apprises à travers le projet. En plus, je gagne du temps et économise sur les charges de production surtout pour la réduction de l'utilisation de charbon de bois »

Une femme membre de l'Association des femmes étuveuses à Dioro



**Contre la
pauvreté,
une pratique
améliorée
d'étuvage**

Dioro, Mali

Le projet APRAO a conduit plusieurs actions ciblées au renforcement du sous-secteur de l'activité de transformation de façon participative. L'installation de la mini-rizerie de San en est un exemple.

Un des sites d'intervention du projet APRAO se situe à San, au Mali. La performance des systèmes de production en place et d'importants volumes de riz produits font la fierté des membres de l'organisation paysanne locale, l'Association des riziculteurs de la plaine Aménagée de San Ouest (ARPASO), qui comprend 4 593 membres dont 273 femmes, et qui exploite plus de 2 000 hectares. Les rendements enregistrés sont aux alentours de 6,5 t/ha grâce, entre autre, au taux élevé d'utilisation de semence certifiée.

Le projet APRAO est intervenu dans ce contexte en instaurant un véritable dialogue avec les membres de l'ARPASO et avec l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement (LUX-DEV), afin d'établir une base commune pour lever les principales contraintes. Notamment, la mise à disposition d'équipements modernes de transformation a été une mesure demandée par l'Association car permettant d'atteindre une plus grande autonomie alimentaire et économique.

Grâce à l'environnement propice mis en place par APRAO, les parties prenantes ont décidé de mutualiser leurs efforts (APRAO, avec l'équivalent de 70 000 dollars EU, LUX-DEV, avec 45 000 dollars EU et ARPASO,



Ensemble pour un riz local de qualité

San, Mali

avec 40 000 dollars EU) pour permettre l'installation de la mini-rizerie au service des membres de l'Association. Avec une capacité nominale de 1,5 tonnes à l'heure, l'usine installée produit du riz blanchi de qualité, de la brisure et du riz marchand conditionnés, et génère également des sous-produits d'usinage qui permettent de rentabiliser les installations.

En 2012, l'unité a traité 272 tonnes de riz paddy. Le riz ainsi transformé répond mieux aux attentes des producteurs en termes de rendement à l'usinage qui vont de 75 à 80% contre des valeurs de 50-60% des unités traditionnelles. La qualité du produit final a également enregistré des

gains grâce à l'élimination totale de son et d'impuretés, ces derniers étant présents à des taux compris entre 10 et 20% dans le riz transformé avec les unités de décorticage traditionnelles. Cette meilleure qualité satisfait également les consommateurs, qui acceptent de payer un prix au kilogramme supérieur à savoir 300 F CFA, au lieu de 290 F CFA. Ces deux facteurs ont généré une augmentation des revenus des producteurs estimée à 34 000 dollars EU pour 2012.

« Le riz ainsi transformé répond mieux aux attentes des producteurs et des consommateurs »

Un système d'information fiable par SMS facilite la commercialisation des semences de qualité

Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, le riz est un aliment essentiel pour la sécurité alimentaire, et sa consommation est estimée à environ 58 kg par an et par habitant. Le riz représente également une source de revenus pour environ 10% de la population active, dont 50% sont des femmes. De par sa production interne, le pays n'assure qu'environ 42% de ses besoins en riz blanchi, le restant étant couvert par les importations.

Afin d'atténuer cette dépendance, le Gouvernement a mis en place une stratégie de développement du riz qui prévoit, parmi les mesures préconisées, l'utilisation d'une semence de qualité. Or, l'absence d'une information fiable et à jour sur les marchés et les acteurs du secteur semencier a été souvent considérée comme un point faible de l'accès à la semence.

Ainsi, des actions synergiques ont été développées pour adresser de manière durable la problématique semencière, et un partenariat a été mis en place entre les acteurs clés que sont la FAO à travers le projet APRAO, le Fonds interprofessionnel de la recherche et le conseil agricoles (FIRCA), l'Agence nationale d'appui au

développement rural (ANADER) et l'Association nationale des semenciers de Côte d'Ivoire (ANASEMCI).

Les partenaires d'APRAO ont convenu de la nécessité de mettre en place un système d'information sur la production et la commercialisation de semences basé sur une technologie à bon marché et efficace permettant d'améliorer la qualité des données et d'en faciliter leur diffusion. Le consortium d'institutions s'est constitué en juillet 2013 et a démarré les activités par le développement du logiciel pour téléphonie mobile et la formation des administrateurs du système.

L'atelier de formation est une opportunité, pour les institutions impliquées, de renforcer leurs capacités en technologies mobiles, mais également un partenariat

public-privé qui puisse dans son ensemble faire collaborer de façon efficace les acteurs de la filière semencière pour améliorer l'accès des agriculteurs aux semences de qualité et pour augmenter les revenus les producteurs semenciers.

Comme l'explique Antonio Stocchi, fonctionnaire de la Division des opérations d'urgence et de réhabilitation de la FAO (TCE), «*en Afrique, la téléphonie mobile joue aujourd'hui un rôle déterminant dans le partage des informations et connaissances, et la FAO apporte des ressources et un savoir-faire utiles au développement d'outils basés sur la technologie par SMS pour améliorer les conditions de vie des communautés rurales*».



Le projet APRAO a conduit plusieurs actions ciblées au renforcement du sous-secteur de la transformation de façon participative. En Mauritanie, le riz est consommé à la hauteur de 30 kg par habitant et par an, mais seulement 40% de ce riz provient de la production nationale ; c'est pour cela qu'il est important d'encourager les producteurs de riz à produire plus et mieux.

Après 15 ans sans régulations dans la vente du riz paddy, l'Etat a décidé d'intervenir en fixant des prix de vente du kilogramme de riz sur la base de la qualité du paddy pour protéger les riziculteurs et promouvoir la qualité du riz produit localement. Cette décision a été prise grâce à une parfaite synergie et aux nombreux échanges réguliers entre toutes les parties prenantes que le projet APRAO a soutenu. Ainsi, une mesure adéquate a été définie et mise en œuvre par le Ministère du Développement rural : à travers l'établissement d'une grille agréée par tous les intervenants du secteur, le prix de vente a été fixé sur la base du rendement au décorticage, qui est un bon indicateur de la qualité du paddy et du produit dérivant de sa transformation.

Rosso est une ville qui se trouve dans la zone de production du riz au niveau de la vallée du fleuve Sénégal. « Nous avons beaucoup peiné avant l'établissement de cette mesure » dit Coudou Fall, Présidente de la Coopérative des femmes rizicultrices à Rosso, une des organisations paysannes ciblées par le projet. « *Malgré le soin que nous avons mis dans la culture de notre riz, la qualité supérieure n'a pas jusque là été reconnue, ce qui nous a beaucoup découragé* ».

Cette situation a changé, grâce à l'impulsion donnée par le projet APRAO qui a ciblé ce maillon faible et a promu des actions visant la qualité de la production et facilitant sa mise sur le marché.

« *Maintenant, nous gagnons mieux* » dit Coudou. « *Notre riz a été soumis à des tests de qualité qui ont donné de très bons résultats. Nous avons donc attendu un mois et nous avons vendu tout notre riz à 100 UM le kilo (équivalent à 0,34USD)* », au lieu de le vendre à 75 UM (équivalent à 0,25USD) le kilo comme précédemment.

Les bonnes semences de variétés productives ont beaucoup contribué à cette réussite, et aussi à l'uniformité de la culture qui a permis de gérer les opérations de façon plus aisée. Ce plus grand revenu a permis aux femmes de la Coopérative de rentrer à la maison plus tranquilles et d'offrir à leurs enfants un repas plus abondant.

La nouvelle grille agréée par tous les acteurs

50 à 55% à 90 UM/kg (~ 0,30USD)
55 à 60% à 95 UM/kg (~ 0,32USD)
60 à plus à 100 UM/kg (~ 0,34USD)



Impulsion vers une commercialisation profitable

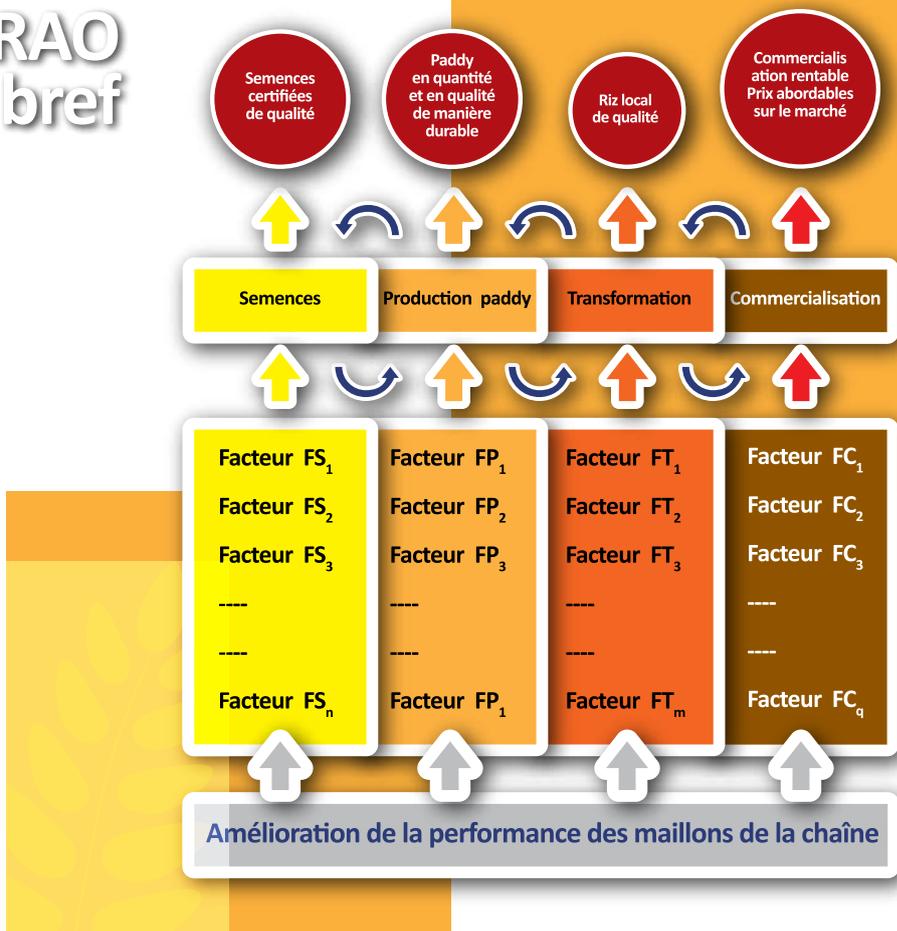
Rosso, Mauritanie

Depuis 2010, la FAO, à travers le projet «Amélioration de la production de riz en Afrique de l’Ouest en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires» dénommé APRAO et financé par le Royaume d’Espagne à hauteur de 5,8 millions de dollars EU, vise à réduire la dépendance de la sous-région aux importations en contribuant à l’augmentation de la production de riz dans cinq pays, la Côte d’Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

APRAO en bref

Plus précisément, APRAO vise l’amélioration durable des productions nationales en contribuant à assoir les bases au développement durable de la riziculture. L’approche adoptée est basée sur une optimisation de la chaîne de valeur à travers l’amélioration de la performance des maillons et la valorisation des acquis et des partenariats potentiels, en suivant le principe directeur « de valoriser les acquis du passé, de consolider le présent et de sécuriser le futur ».

Cette optimisation permet de mieux cibler les interventions, les acteurs et les bénéficiaires, de développer des partenariats pertinents et de mieux les rentabiliser. La plus grande efficacité qui s’en suit est associée au concept de « produire plus avec moins » pour poursuivre le développement durable de la filière. Les domaines d’intervention sont la création d’un environnement propice au développement, le renforcement des capacités et le partage des connaissances pour quatre maillons: semences, production, transformation et commercialisation. Les bénéficiaires sont les coopératives agricoles, les femmes et les petits entrepreneurs privés.



Septembre 2013, Rome
© FAO 2013
Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Crédit photos: Couverture et pages 1-8 and 10 ©FAO/Michela Paganini, page 9 ©FAO/Peter DiCampo, page 11 ©FAO/Sarah Elliot
Infographie: Yayamedia



Pour plus d’information:
Kouamé Miézan
Coordonnateur technique régional APRAO
kwamemiezan@yahoo.fr
<http://www.fao.org/ag/aprao/>

Les appellations employées dans ce produit d’information et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu’ils soient ou non brevetés, n’entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d’autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les opinions exprimées dans ce produit d’information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO. Les appellations employées et la présentation des données sur la carte n’impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.